

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

La somme inscrite au budget primitif 2007 en vue de l'attribution des subventions aux associations étudiantes s'élève à 15 380 euros.

Compte tenu des sommes attribuées au précédent conseil, le solde de cette ligne budgétaire s'élève à 14 880 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

UNION DES PROFESSEURS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE : 200 euros

L'Union des Professeurs de Physique et de Chimie organise un concours permettant de valoriser les meilleurs travaux réalisés dans le cadre des TPE (Travaux personnels encadrés) par les élèves de 1^{ère} S dans le domaine des activités scientifiques pendant le premier trimestre de l'année scolaire.

Ce concours se déroulera le 9 mai 2007 à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-ferrand

Cette association sollicite une aide exceptionnelle pour permettre l'attribution des prix aux lycéens.

ASSOCIATION EX AECO : 300 euros

EX AECO est l'association du Master Professionnel « Expertise Economique et Développement Local ». Elle a pour but de faire connaître et de promouvoir ce Master.

L'association a réalisé un débat sur le « Pouvoir d'Achat », le 14 mars 2007, à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, afin de mieux comprendre son évolution depuis le passage à l'euro. Cette conférence a réuni différents intervenants du centre d'étude et de recherche sur le développement international, de l'institut national de la Consommation et du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

EX AECO sollicite de la ville l'octroi d'une subvention exceptionnelle afin de réaliser au mieux ce débat.

ASSOCIATION HIPPOCAMPUS : 5 500 euros

L'Association Hippocampus organise le 8^{ème} Festival Hippocampus sur la Place du 1^{er} Mai. En effet, pour la seconde année en raison des travaux du Tramway sur le campus des cézeaux cette manifestation est décentralisée.

La huitième édition se déroulera les 10,11 et 12 mai 2007 avec des groupes d'artistes de renom et d'autres de notoriété moindre mais de qualité, la volonté étant toujours de défendre la création locale et de promouvoir la chanson française.

Cette année les tarifs de ce festival seront encore relativement bas (entre 4 et 13 euros) afin de convier tous les publics sans distinction à tous les spectacles. Chaque soir, se produiront un groupe de la scène locale, une découverte nationale et une tête d'affiche.

Comme les années précédentes, l'association Hippocampus demande à la Ville de bien vouloir l'accompagner dans ce festival en accordant une subvention exceptionnelle.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 2007

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint

Gilles Jean PORTEJOIE